

# CONFÉRENCE SUR LA RÉDACTION LÉGISLATIVE



Du 16 au 18 septembre 2024 | En ligne et au Centre Shaw, 55, promenade Colonel By, Ottawa

EN LIGNE ET EN PERSONNE

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

## Aperçu

La conférence bisannuelle sur la rédaction législative de l'ICAJ aborde les principaux défis posés par la législation moderne.

Cette 22<sup>e</sup> édition (en personne et en ligne) s'inscrit dans une longue tradition d'exploration des nombreuses facettes de la rédaction législative, et porte une attention particulière au contexte canadien. La conférence de 2024 réunira des praticiens et des universitaires pour discuter des divers aspects du travail de préparation des textes législatifs. La conférence abordera un large éventail de sujets, notamment les difficultés pratiques auxquelles les rédacteurs et rédactrices se heurtent dans leur travail, les nouveautés en matière d'interprétation des lois et les questions de diversité et d'inclusion dans les lois. La conférence de 2024 rendra également hommage à feu Ruth Sullivan, qui a eu une influence marquante dans le domaine de la rédaction législative.

## Comité organisateur

### Coprésidents

- Charlie Feldman
- Lerissa Thaver

### Membres

- Pam Anderson
- Elena Bosi
- Mina Connelly
- Bhreagh Dabbs
- John Mark Keyes
- Luc Gagné
- Jaimie Graham
- Ian Rennie
- Jean-Félix Robitaille
- Alexandra Schorah
- Mark Spakowski
- Scott Webber

Programme reconnu  
pour les avocates et les  
avocats des provinces où  
la formation continue  
est obligatoire.

## HEURE DE DÉBUT EN FONCTION DES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES AU CANADA

HP : 10 h HR : 11 h HC : 12 h HE : 13 h HA : 14 h HT : 14 h 30

NOTE : Le fuseau horaire utilisé dans le programme est celui de l'heure de l'Est

### JOUR 1 | LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

12 h 30 – 13 h

**CONNEXION AU PROGRAMME POUR LES PARTICIPANTS EN LIGNE**

13 h – 13 h 20

**MOT DE BIENVENUE ET RECONNAISSANCE À LA TERRE**

*Coprésidents*

- Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada
- Lerissa Thaver, conseillère législative principale, ministère de la Justice et cabinet du Procureur général, Saskatchewan

13 h 20 – 14 h 50

**PANEL 1 | L'interprétation de la constitution et des lois**

Le premier panel explorera les principes d'interprétation constitutionnelle et réglementaire. Les panélistes approfondiront ces principes dans leurs domaines d'expertise respectifs, à savoir les conventions de rédaction, le bijuridisme et l'interprétation constitutionnelle. Ce panel aidera les participants à mieux comprendre les multiples facettes du domaine de l'interprétation des lois tout en leur permettant d'échanger avec d'éminents juristes.

*Modératrice*

- Lerissa Thaver, conseillère législative principale, ministère de la Justice et cabinet du Procureur général, Saskatchewan

*Conférenciers*

- Cameron Hutchinson, professeur, Faculté de droit, Université de l'Alberta
- Mathieu Devinat, professeur, Faculté de droit, Université de Sherbrooke
- John Mark Keyes, professeur auxiliaire, Faculté de droit – Section de common law, Université d'Ottawa

14 h 50 – 15 h 05

**PAUSE**

15 h 05 – 16 h 35

**PANEL 2 | Au-delà des risques juridiques — La législation déléguée et la primauté du droit**

Ce panel abordera le rôle des conseillers législatifs en tant que juristes du gouvernement ayant des obligations découlant de leur double statut de juriste et de fonctionnaire, en rassemblant les perspectives des fonctionnaires, des universitaires et des parlementaires pour explorer les valeurs qui sous-tendent le rôle des conseillers législatifs au service d'un « client » pas comme les autres. Il examinera notamment la responsabilité des rédacteurs dans la promotion des principes de la primauté du droit lors de la rédaction de la législation déléguée, et la question de savoir si la tendance des tribunaux à faire preuve de déférence à l'égard de l'organe exécutif du gouvernement lors de l'élaboration des textes réglementaires affecte le champ de cette responsabilité et le rôle des rédacteurs.

*Modératrices*

- Pam Anderson, avocate-conseil, Section de la réglementation (administration centrale), Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada
- Mina Connelly, conseillère législative, Division des services juridiques, gouvernement du Yukon

*Conférenciers*

- Elena Bosi, sous-procureure générale adjointe, Cabinet du procureur général - ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Nouveau-Brunswick
- Pierre J. Dalphond, sénateur, Sénat du Canada
- Craig Rosario, conseiller législatif, Bureau du conseiller législatif, Colombie-Britannique
- Elizabeth Sanderson, auteure de l'ouvrage *Government Lawyering: Duties and Ethical Challenges of Government Lawyers*

18 h – 19 h 30

**RÉCEPTION** [Cour suprême du Canada]

*Conférenciers*

- L'honorable David W. Stratas, juge à la Cour d'appel fédérale
- Hommage à Ruth Sullivan : John Mark Keyes, professeur auxiliaire, Faculté de droit – Section de common law, Université d'Ottawa

## JOUR 2 | MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

### 9 h 30 – 11 h **ACTIVITÉ SOCIALE | Café et discussion en petit groupe** (pour les participants en personne)

L'un des objectifs de la Conférence sur la rédaction législative de l'ICAJ est de favoriser les liens entre les membres de la communauté. Lors de cette activité, les participantes et participants se retrouveront dans différents cafés situés à moins de 15 minutes de marche du lieu de la conférence pour des discussions informelles en petit groupe.

*Modérateur* • Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada

---

### 10 h 45 – 11 h **CONNEXION AU PROGRAMME POUR LES PARTICIPANTS EN LIGNE**

---

### 11 h – 12 h 30 **PANEL 3 | Le langage neutre et inclusif**

La société et la langue ont évolué tout au long de l'histoire. Cette évolution s'accompagne de demandes de modification des textes législatifs. Cependant, les textes législatifs sont censés être durables et les tendances linguistiques peuvent fluctuer. Ce panel aborde certains défis et développements liés au langage inclusif, une question qui suscite beaucoup d'intérêt et qui peut nécessiter d'adapter nos approches rédactionnelles aux différentes communautés linguistiques.

*Modérateur* • Jean-Félix Robitaille, avocat-légiste, Direction des orientations et des affaires législatives, Sous-ministériat des orientations et de l'accès à la justice, ministère de la Justice du Québec

*Conférenciers* • Elisabeth Graff, conseillère législative, cabinet du Procureur général, Colombie-Britannique  
• Louise Langevin, professeure, Faculté de droit, Université Laval  
• Stephen Slessor, jurilinguiste, Service de jurilinguistique, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada  
• Lise Villeneuve, jurilinguiste-conseil, Service de jurilinguistique, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada

### 12 h 30 – 13 h 30 **DÎNER**

### 13 h 30 – 14 h 45 **SÉANCE SIMULTANÉE | Les outils du métier de rédacteur**

Peu de rédacteurs actuels ont connu la plume et le parchemin, leur carrière s'étant plutôt déroulée entre claviers et souris. Si ces outils de travail sont omniprésents, qu'en est-il des logiciels et des applications qui facilitent la préparation et la publication des textes législatifs ? Les logiciels sont de plus en plus personnalisables et les ordinateurs de plus en plus puissants, ce qui permet à certains services de rédaction de concevoir des outils hyperspécialisés pour répondre à des besoins rédactionnels précis. D'autres bureaux, en revanche, privilégient les classiques Word et WordPerfect, même s'ils envisagent peut-être de les remplacer. Ce panel examinera les différents logiciels utilisés par les administrations pour faciliter le travail législatif et les problèmes liés au passage d'un outil à l'autre.

*Modérateur* • Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada

*Conférenciers* • Michael Audet, avocat-conseil, Section de la législation, ministère de la Justice Canada  
• Catherine Côté-Bussièrès, conseillère législative, Section de la législation, ministère de la Justice Canada  
• Sherina Dhala, première conseillère législative, ministère de la Justice et solliciteur général, Gouvernement de l'Alberta  
• Isabelle D'Souza, conseillère législative experte, Chambre des communes  
• Laurie Weir, conseillère législative, ministère de la Justice et solliciteur général, Gouvernement de l'Alberta

### 13 h 30 – 14 h 45 **SÉANCE SIMULTANÉE | Échanges de rédacteurs**

« Pourquoi est-ce que je vis ici ? » est une question que de nombreux rédacteurs canadiens se sont sans doute posée par temps très froid, au cœur de l'hiver. En tant que personnes hautement qualifiées et ultraspécialisées, les rédacteurs sont recherchés dans de nombreuses administrations. Transférer temporairement ses compétences d'un service de rédaction à un autre peut être un excellent moyen pour les conseillers législatifs de se perfectionner professionnellement — et de voir à quoi ressemble le monde de la rédaction au-delà de leur lieu de travail habituel. Ce panel abordera la question des échanges de rédacteurs, en donnant la parole à des personnes ayant connu une expérience de travail en dehors de leur administration principale.

- Modératrice*
- Marie-Claude Hébert, légiste adjointe et conseillère parlementaire, Affaires législatives, Chambre des communes
- Conférenciers*
- Michelle Egan, conseillère législative, Chambre des communes
  - Aleksander Hynna, avocat général, Section de la législation, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada
  - William Stephenson, conseiller législatif, Chambre des communes

**14 h 45 – 15 h**      **PAUSE**

**15 h – 16 h 30**      **PANEL 4 | Le langage clair : moyen ou message ?**

Ce panel se penchera sur l'utilisation d'un langage clair dans la rédaction législative et abordera les questions suivantes : Que voulons-nous dire lorsque nous parlons de l'utilisation d'un langage clair dans la rédaction législative? Comment reconnaissons-nous le langage clair lorsque nous le voyons? Le langage clair et la législation sont-ils compatibles? Dans l'affirmative, comment peut-on construire un texte législatif en utilisant un langage simple? Est-ce toujours possible, voire souhaitable? Si le langage clair est le moyen rédactionnel, quel est le message? S'agit-il de l'accès à la justice? La législation rédigée en langage clair est-elle plus facilement comprise par le grand public?

- Modérateurs*
- Luc Gagné, avocat général et directeur, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada
  - Alexandra Schorah, conseillère législative principale, Chambre des communes
- Conférenciers*
- Éliane Boucher, conseillère législative, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada
  - Jeanne Lee, première conseillère législative, Chambres du procureur général, Singapour
  - Benjamin Shaer, analyste des politiques, avocat, et professeur auxiliaire de recherche en linguistique et sciences du langage et en droit et sciences juridiques, Université Carleton

**16 h 30 – 17 h 30**      **COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE**

## **JOUR 3 | MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

**9 h 30 – 11 h**      **DISCUSSION | Révision et publication de la législation**

Il n'est pas facile de garder le recueil des lois à jour et accessible. Qu'est-ce que le maintien d'une base de données législatives implique? Comment les administrations ont-elles entrepris les tâches complexes de révision et de consolidation? Ce panel présente des points de vue et des expériences du monde de la révision et de la publication législatives en offrant un aperçu d'anciennes et de récentes révisions réalisées dans quelques juridictions. Il présente également certains outils utilisés pour la mise à jour et la publication de la législation codifiée.

- Modérateurs*
- Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada
  - Luc Gagné, avocat général et directeur, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada
- Conférenciers*
- Geneviève Harvey, avocate principale, division des services juridiques, ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse
  - Philip W. Grassie, conseiller législatif, Bureau du conseiller législatif, Nouvelle-Écosse
  - Lionel Levert, conseiller spécial, rédaction législative
  - Mark Spakowski, premier conseiller législatif, cabinet du Procureur général, Ontario

---

**11 h – 11 h 15**      **PAUSE ET CONNEXION AU PROGRAMME POUR LES PARTICIPANTS EN LIGNE**

---

## 11 h 15 – 12 h 45 **PANEL 5 | Carrières et expériences en rédaction législative**

Lors de ce panel, des rédacteurs chevronnés s'appuieront sur leur expérience afin d'offrir des conseils en matière d'avancement de carrière. La discussion portera sur la manière de développer ses compétences rédactionnelles, de collaborer entre collègues et de planifier une carrière intéressante et gratifiante.

*Modérateur*

- Mark Spakowski, premier conseiller législatif, cabinet du Procureur général, Ontario

*Conférenciers*

- Wendy Gordon, ancienne légiste adjointe et conseillère parlementaire, Services législatifs, Chambre des communes
- Sandra Markman, première conseillère législative adjointe, Section de la législation, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada
- Jean-Félix Robitaille, avocat-légiste, Direction des orientations et des affaires législatives, Sous-ministériat des orientations et de l'accès à la justice, ministère de la Justice du Québec
- Christina Wasyliv, avocate générale et conseillère législative adjointe, Justice Manitoba

## 12 h 45 – 13 h 45 **DÎNER**

*[Le panel ci-dessous a été traduit en utilisant l'intelligence artificielle (DeepL)]*

## 13 h 45 – 14 h 45 **LÉGISLATION ARTIFICIELLE ET RÉDACTION LÉGISLATIVE — « REALITY CHECK »**

L'intelligence artificielle (IA) a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. Dans cette présentation, Ian Rennie pose 7 questions sur l'IA et la législation :

- Qu'est-ce que l'IA ?
- Qu'est-ce que le ChatGPT ? Comment fonctionne ChatGPT ?
- Qu'est-ce que DeepL ?
- Comment l'IA peut-elle être utilisée dans la pratique du droit ?
- Comment l'IA peut-elle être utilisée pour la rédaction législative ?
- Comment l'IA peut-elle être utilisée pour l'interprétation des lois ?

Ces questions fondamentales sont posées à l'IA et les réponses sont examinées de manière critique par Ian Rennie. La présentation elle-même est une démonstration de la façon dont l'IA peut être utilisée comme un outil, mais aussi du fait qu'elle ne peut pas se substituer à la pensée critique juridique, à la traduction ou à la rédaction législative/interprétation des lois. Des tentatives ont été faites dans ce sens, qui ont abouti à des directives pratiques des tribunaux et à une législation imminente sur le sujet dans certaines juridictions.

*Conférencier*

- Ian Rennie, conseiller législatif, Division des affaires législatives, ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

## 14 h 45 – 15 h **MOT DE LA FIN**

*Coprésidents*

- Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada
- Lerissa Thaver, conseillère législative principale, ministère de la Justice et cabinet du Procureur général, Saskatchewan

EN TOUTE  
JUSTICE



balado  
ICAJ

*En toute justice* est une série de balados qui donne la parole à différents acteurs du milieu juridique, pour explorer comment nous pouvons tous contribuer à une meilleure administration de la justice au Canada.

Profitez de propos éclairés sur des enjeux clés, d'informations essentielles et de conseils judiciaires pour enrichir votre pratique sur un large éventail de sujets, parmi lesquels : les compétences rédactionnelles, le droit administratif, la dignité, la diversité, le droit de la famille, les droits de la personne et les peuples autochtones.

*Ce balado est disponible sur le [site de l'ICAJ](#) et vos plateformes préférées, y compris [Apple Podcasts](#) et [Spotify](#). Abonnez-vous et laissez un commentaire !*

2023  
Meilleurs balados  
**Clawbies**  
Canadian Law Blog Awards

## VOTRE RÉSEAU JURIDIQUE MULTIDISCIPLINAIRE ET BILINGUE D'UN OCÉAN À L'AUTRE

L'ICAJ est un organisme sans but lucratif indépendant qui rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice, et ce, d'un bout à l'autre du Canada. Son approche multidisciplinaire couvre un large spectre. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences et des séminaires spécialisés et prépare divers rapports et documents traitant de sujets approfondis. Ses services sont offerts dans les deux langues officielles.

### DEVENEZ MEMBRE ET :

- Économisez au moins 150 \$ par programme en salle et comblez vos heures de formation continue
- Visionnez nos webinaires sans frais (45 \$ par webinaire pour les non-membres)
- Faites partie d'un réseau juridique multidisciplinaire et pancanadien
- Contribuez à l'amélioration du système de justice

<https://ciaj-icaj.ca/fr/adhesion/>

### Contactez-nous!

Veillez nous contacter pour en savoir davantage sur notre organisme et sur les avantages de l'adhésion, ou pour contribuer à notre mission.

**Institut canadien d'administration de la justice**  
5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 485  
Montréal, Québec, Canada  
H3S 1Z6

Tél. : 514 731-2855  
Courriel : [icaj@ciaj-icaj.ca](mailto:icaj@ciaj-icaj.ca)



[www.ciaj-icaj.ca](http://www.ciaj-icaj.ca)

